



Question: Toutes

COMMISSIONS D'ÉTUDES 1 ET 2

ORIGINE: BUREAU DE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (BDT)

TITRE: RÔLE DES VICE-PRÉSIDENTS

Mémoire des pays d'Afrique présents aux travaux des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D (Genève, 22 septembre - 2 octobre 1997) - Participation des pays africains aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D

Les délégués des pays d'Afrique présents aux travaux des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D

se félicitent

des résultats positifs obtenus par les Commissions d'études 1 et 2 créées par la CMDT-94,

considèrent

que la participation des pays d'Afrique aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D doit englober toutes les phases: conception, approbation, étude, adoption des résultats et diffusion,

notent

avec satisfaction la volonté du BDT de tout mettre en oeuvre pour assurer une participation active et efficace des Administrations des pays en développement aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D,

notent

que les organisations sous-régionales et régionales n'ont pas participé aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-D durant la période d'étude 1994-1998,

recommandent

aux Administrations des pays d'Afrique:

- 1 la création d'un mécanisme de concertation et d'échange sur les travaux des Commissions d'études du Secteur du développement avec l'implication des organisations sous-régionales, régionales et des instituts de formation,
- 2 la constitution de groupes d'experts au niveau national, sous-régional et régional,

- 3 la production de contributions sur les questions mises à l'étude,
- 4 la proposition de questions à mettre à l'étude au niveau du secteur,
- 5 la participation massive des pays dans toutes les Commissions d'études ainsi qu'aux autres activités de l'UIT-D,
- 6 le suivi de la mise en oeuvre des recommandations, résolutions, manuels ou directives élaborés par les Commissions d'études,

demandent

au BDT d'apporter une assistance aux pays d'Afrique pour:

- 1 l'organisation de réunions de concertation et de réunions préparatoires,
- 2 la préparation de réunions de groupes d'experts régionaux et sous-régionaux,
- 3 la diffusion de questionnaires sur les sujets à l'étude dans le secteur et la participation des pays en développement aux activités de l'UIT-D,
- 4 l'utilisation des outils informatiques appropriés, des forums, des ateliers et des séminaires pour la vulgarisation des travaux et des résultats des Commissions d'études,
- 5 le renforcement de la présence régionale,

demandent

au BDT d'annexer, en vue de diffusion, le présent document au rapport de la réunion des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D à la Conférence mondiale de développement des télécommunications de la Valette (CMDT-98).
